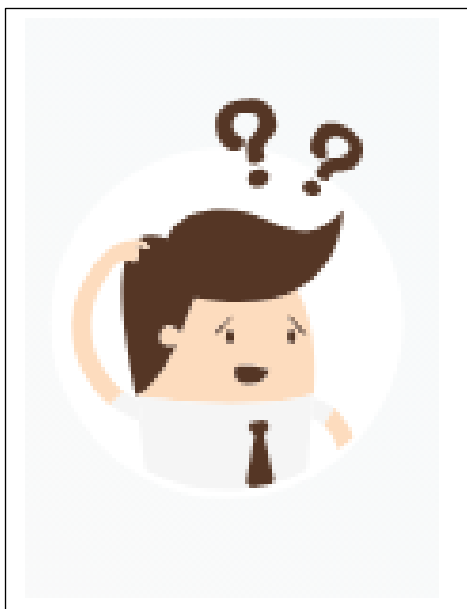


Le PROFIL DE COMPETENCES



C'est quoi ?

Film de présentation

Besoin d'aide ? Inscrivez-vous à l'atelier « outiller ma candidature »

Ma recherche d'emploi



Mon profil de compétences



Mon profil de
compétences



Ma recherche d'offres



Mes candidatures



Mon parcours formation



Mes services à la carte



Parcours

Compétences

CV et Réalisations

Métiers recherchés et Projets





Ce que je montre

Bienvenue sur votre profil de compétences !

Vous venez d'acquérir de nouvelles compétences ? Enrichissez votre profil.

0

visite des recruteurs sur votre profil

PARCOURS	COMPETENCES	CV et réalisations	Métiers recherchés et Projet	Ce que je montre
 <p>Votre parcours, c'est l'ensemble de vos expériences professionnelles, extra-professionnelles et de vos formations.</p> <p>Enrichissez votre parcours en y associant les compétences que vous avez développées.</p> <p>Illustrez-le en téléchargeant vos photos, diplômes, attestations... dans la rubrique "CV et Réalisations".</p>	<p>Les compétences regroupent l'ensemble de vos savoirs, savoir-faire, savoir-être professionnels, langues et permis.</p> <p>Renseigner vos compétences augmente vos chances d'être contacté par un recruteur. Valorisez-les en les rattachant à une expérience ou une formation de votre parcours.</p> <p>Afin de rendre votre profil plus attractif pour les recruteurs, renseignez votre niveau de maîtrise pour chaque savoir, savoir-faire et langue.</p> <p>3 niveaux vous sont proposés sous forme d'étoiles : débutant - intermédiaire - avancé. Sélectionnez votre niveau en cliquant sur les étoiles.</p>	 <p>Dans cet espace, déposez l'ensemble des documents illustrant vos compétences : CV, photos, diplômes, lettres de recommandation, liens vers des vidéos ou des sites internet...</p> <p>Ces documents vous permettent de vous mettre en valeur auprès des recruteurs.</p>	 <p>Jusqu'à 5 métiers et projets peuvent être précisés.</p> <p>Le métier recherché correspond au métier qui peut être exercé dès à présent.</p> <p>Le projet correspond à un nouveau métier ou à un projet de création/reprise d'entreprise.</p>	 <p>Vous gérez ici la visibilité de votre profil, c'est-à-dire ce que voient les recruteurs.</p> <p>Comment faire ? Créez au moins une carte de visite. Cette carte a pour objectif de vous présenter de manière synthétique et de donner envie aux recruteurs de découvrir votre profil. Vous pouvez créer une carte de visite par métier recherché. Il est également recommandé d'autoriser les conseillers à transmettre votre profil aux employeurs.</p>